

entre en scène à cet endroit et se continue de Moncton à Halifax, recueillant les messages. Le Western Union est le seul service télégraphique de l'île du Prince-Edouard, de même que d'une partie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Ce service est américain et non canadien. Si l'on veut envoyer un câblogramme d'Ottawa à Londres, et que l'on s'adresse au bureau du National-Canadien, le message sera envoyé par le National-Canadien à Moncton, d'où il est transmis à une compagnie étrangère, le Western Union, et envoyée par câble américain. Si la dépêche est envoyée par le Pacifique-Canadien, elle part d'Ottawa, parcourt sur une distance considérable l'état du Maine, et, finalement, atteint Halifax, où elle est prise par le câble. D'habitude, les messages adressés d'Ottawa par le Pacifique-Canadien sont transmis à un câble américain, et ceux du National-Canadien sont remis au Western Union puis à un câble américain. Si l'expéditeur y pense et veut que ce soit fait, les deux compagnies enverront le message par câble britannique, mais seulement à sa demande expresse.

Il y a trois ans, lorsque l'occasion me fut offerte de prendre la parole sur cette question ici, on ne pouvait s'entendre avec le National-Canadien; c'est-à-dire qu'à cette époque le National-Canadien ne pouvait transmettre un message à travers l'Atlantique par le câble impérial parce qu'il ne s'y rattachait pas, et il fallait se servir du Western Union. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui. Des dépêches de Londres à Ottawa sont envoyées par le câble impérial, propriété de l'Etat, puis elles sont transmises par le Pacifique-Canadien, bien que passant par une bonne partie du Maine.

M. CANTLEY: Je désire un renseignement. N'est-il pas vrai que le National-Canadien a une entente avec le Western Union en vertu de laquelle il peut faire l'acquisition des lignes du Western Union dans la Nouvelle-Ecosse en aucun temps?

M. MacLAREN: C'est au Gouvernement qu'il appartient de répondre à cette question.

L'hon. M. VENIOT: On est à faire l'évaluation du système aux fins de l'acquérir.

M. MacLAREN: Je n'ai pas entendu ce qu'a dit le ministre des Postes (l'hon. M. Veniot), mais, à ma connaissance, cette entente n'a pas encore été conclue. C'est ce que j'ai proposé il y a trois ans, mais le ministre des Chemins de fer de cette époque n'a pas accepté mes vues, pas plus qu'il n'a approuvé mes observations au sujet de son attitude à la conférence impériale.

J'ai exposé la situation des services des télégraphes et des câbles en faisant remarquer combien elle est peu satisfaisante. Le Western Union est, après tout, une compagnie étrangère, et ne devrait jouir d'aucun droit télégraphique en regard d'une compagnie sous le contrôle britannique ou canadien. De plus, le service est limité en ce qui concerne le Western Union. On a dit que depuis un an ou plus le Gouvernement et le Western Union sont en pourparlers. J'espère qu'ils se termineront heureusement, mais je ne crois pas qu'ils aient encore abouti. La Chambre n'en a certainement rien appris. C'est une question fort importante, au point de vue national et je souhaite que le Gouvernement s'efforce autant que possible d'acquérir le Western Union. Un réseau télégraphique ne saurait être trop protégé. Du point de vue diplomatique et même affaire, le secret est chose essentielle, et l'on doit prévenir toute indiscretion, ce qui n'est pas possible dans les circonstances présentes.

Je compte que le ministre des Postes a pu rassurer la Chambre à ce sujet; je n'ai pas entendu sa réponse.

L'hon. M. VENIOT: J'ai dit que les pourparlers se continuaient.

M. MacLAREN: Oui, depuis un an,—ce qui s'explique par l'importance du projet. Le pays approuvera, je crois, l'acquisition par l'Etat du Western Union. Il faut de toute nécessité que l'exploitation de cette ligne comme elle se fait aujourd'hui cesse. Il faut la joindre au réseau télégraphique du National-Canadien qui traverse le continent, et la raccorder ainsi directement au câble impérial et au câble du Pacifique.

Il est bon aussi de remarquer que nous n'avons aucun intérêt dans le câble de l'Atlantique, tandis que notre contribution au câble du Pacifique nous a valu des bénéfices.

L'hon. M. VENIOT: Mon honorable ami me permet-il de rectifier son renseignement? Je sais qu'il tient à être exact. Depuis trois ans, notre contribution au câble du Pacifique ne nous a rien rapporté.

M. MacLAREN: Mais antérieurement...

L'hon. M. VENIOT: Durant la guerre, oui, elle nous a rapporté des bénéfices.

M. MacLAREN: Quelque chose comme \$250,000.

L'hon. M. VENIOT: Durant la guerre.

M. MacLAREN: Cela aide à établir une moyenne.

L'hon. M. VENIOT: Sans vouloir interrompre l'honorable député il est bon qu'il